

M AUSSÉDAT
PHARMACIEN PHC

HAD

HOSPITALISATION A DOMICILE





Connectez-vous à VoxVote

Numéro de connexion : 349891

SOMMAIRE

- Qu'est ce que l'HAD ?
- Les étapes de prise en charge
- Le circuit du médicament
- Rôle d'un PPH à l'HAD du CHUM



PREMIÈRE PARTIE : QU'EST CE QUE L'HAD ?

QU'EST CE QUE L'HAD ?

[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=E9YF4ANP-DA](https://www.youtube.com/watch?v=E9YF4ANP-DA)

LES TEXTES DE LOIS : 2 DECRETS

1. Décret numéro 2021-1954 du 31/12/2021 relatif aux conditions d'implantation de l'activité d'HAD

Les dispositions du décret entrent en vigueur à compter du **01 juin 2023**



DÉFINITIONS

“L’activité d’HAD a pour objet d’assurer au domicile du patient des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés. Ces soins se différencient de ceux habituellement dispensés à domicile par la complexité et la fréquence des actes.”

“Le titulaire de l’autorisation contribue à l’évaluation et à l’orientation du patient. Il assure si nécessaire une prise en charge psychosociale et des actions d’éducatons thérapeutiques du patient.”

CONTINUITE DES SOINS

- Le titulaire d'HAD est tenu d'assurer la continuité des soins 7j/7 et 24h/24 tous les jours de l'année.
- Il délivre, pour chaque patient, des soins pendant une période limitée mais révisable en fonction de l'évolution de son état de santé.



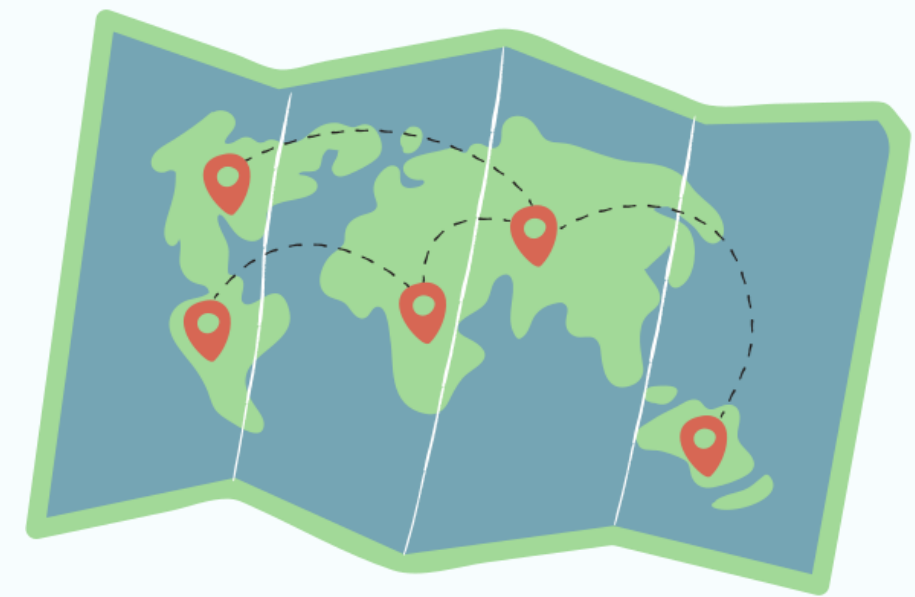
INTERVENTION EN ETABLISSEMENTS SOCIEUX ET MEDICO-SOCIAUX

- Le titulaire d'une autorisation d'activité d'HAD peut intervenir dans les établissements sociaux ou médico-sociaux avec hébergement [...]. Dans ce cas, les soins délivrés à un résident ne se substituent pas aux prestations sanitaires et médico-sociales dispensées par la structure.



ZONE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

- Le titulaire de l'autorisation peut prendre en charge des patients dans une aire géographique d'intervention définie par l'autorisation d'activité d'HAD. Cette aire géographique est déterminée par l'énumération des communes, existantes à la date de la délivrance de l'autorisation, qui la constituent.



DÉFINITION DES MENTIONS

- L'autorisation d'activité de soins d'HAD comporte une ou plusieurs des mentions suivantes :
 - « 1° Mention “ **socle** ” ;
 - « 2° Mention “ **réadaptation** ” ;
 - « 3° Mention “ **ante et post-partum** ” ;
 - « 4° Mention “ **enfants de moins de trois ans** ”.
- L'autorisation d'HAD comportant l'une des mentions prévues aux 2°, 3° ou 4° ne peut être accordée que si le titulaire dispose d'une autorisation d'hospitalisation à domicile comportant la mention “ socle ” ou obtient concomitamment une telle autorisation.

DÉFINITION DES MENTIONS

- **L'HAD “socle”** est par définition polyvalente et prend en charge les patients à partir de 3 ans (sauf exception: enfants de moins de 3 ans en soins palliatifs ou fin de vie).
- **L'HAD “réadaptation”** a pour objet d'assurer au domicile du patient une réadaptation complexe, pluridisciplinaire et coordonnée afin de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, les déficiences et les limitations d'activité.
- **L'HAD “ante et post-partum”** a pour objet d'assurer l'hospitalisation à domicile des femmes avant et après l'accouchement.
 - Le titulaire doit obligatoirement disposer d'un accès à une structure autorisée à l'activité d'obstétrique
- **L'HAD “enfants de moins de trois ans”** a pour objet d'assurer l'hospitalisation à domicile des enfants de moins de trois ans.
 - Le titulaire doit obligatoirement disposer d'un accès à une activité de réa néonatal, pédiatrique, et oncohématologie

OBLIGATION D'ACCÈS À DES SERVICES MCO

- Si le titulaire de l'autorisation ne dispose pas en interne d'un accès à des activités de réanimation, de médecine et de chirurgie, il doit obligatoirement **conventionner** avec un établissement disposant de ces activités afin de prévoir le transfert du patient.



OBLIGATION D'ACCÈS AUX MEDICAMENTS ET PRODUITS DE SANTE

- L'autorisation d'HAD comportant la mention “ socle ” ne peut être accordée que si le titulaire :
 - « 1° Soit dispose d'une **pharmacie à usage intérieur** autorisée ;
 - « 2° Soit a conclu une **convention** avec un pharmacien assurant la gérance d'une pharmacie à usage intérieur ou d'un pharmacien titulaire d'une officine.



LES TEXTES DE LOIS

2. Décret numéro 2022-102 du 31/01/2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité d'HAD

- Les dispositions du décret entrent en vigueur à compter du 01 juin 2023
- Applicables à tout titulaire d'une autorisation d'HAD quelle que soit la mention



ORGANISATION GÉNÉRALE

- L'organisation générale, le personnel, la nature et la localisation des locaux, ainsi que l'équipement du titulaire de l'autorisation sont adaptés au volume d'activité et à la nature des prises en charge et lui permettent d'assurer ses missions sur l'intégralité de l'aire géographique d'intervention



SYSTÈME D'INFORMATION

- Le titulaire de l'autorisation dispose d'un système de communication à distance (téléphone) permettant d'assurer une liaison permanente entre les patients, leur entourage et la structure d'HAD.
- Il dispose également d'un dossier patient informatisé et d'un système d'information en garantissant l'accès par les membres de l'équipe pluridisciplinaire (cela inclut les libéraux intervenant pour le compte de l'HAD).



EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



- Le titulaire de l'autorisation d'activité de soins d'hospitalisation à domicile dispose d'une équipe pluridisciplinaire comprenant :
 - Au moins un médecin ;
 - Au moins un IDE ;
 - Au moins un assistant social
 - Au moins un psychologue ;
 - En tant que besoin, au moins un aide-soignant, auxiliaire de puériculture, auxiliaire médical ou personnel des professions sociales et éducatives.

PROJET THERAPEUTIQUE

- L'équipe pluridisciplinaire établit pour chaque patient, en lien avec le médecin prescripteur et le médecin traitant, un projet thérapeutique qui définit sa prise en charge médicale, paramédicale et psychosociale.



MEMBRES DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

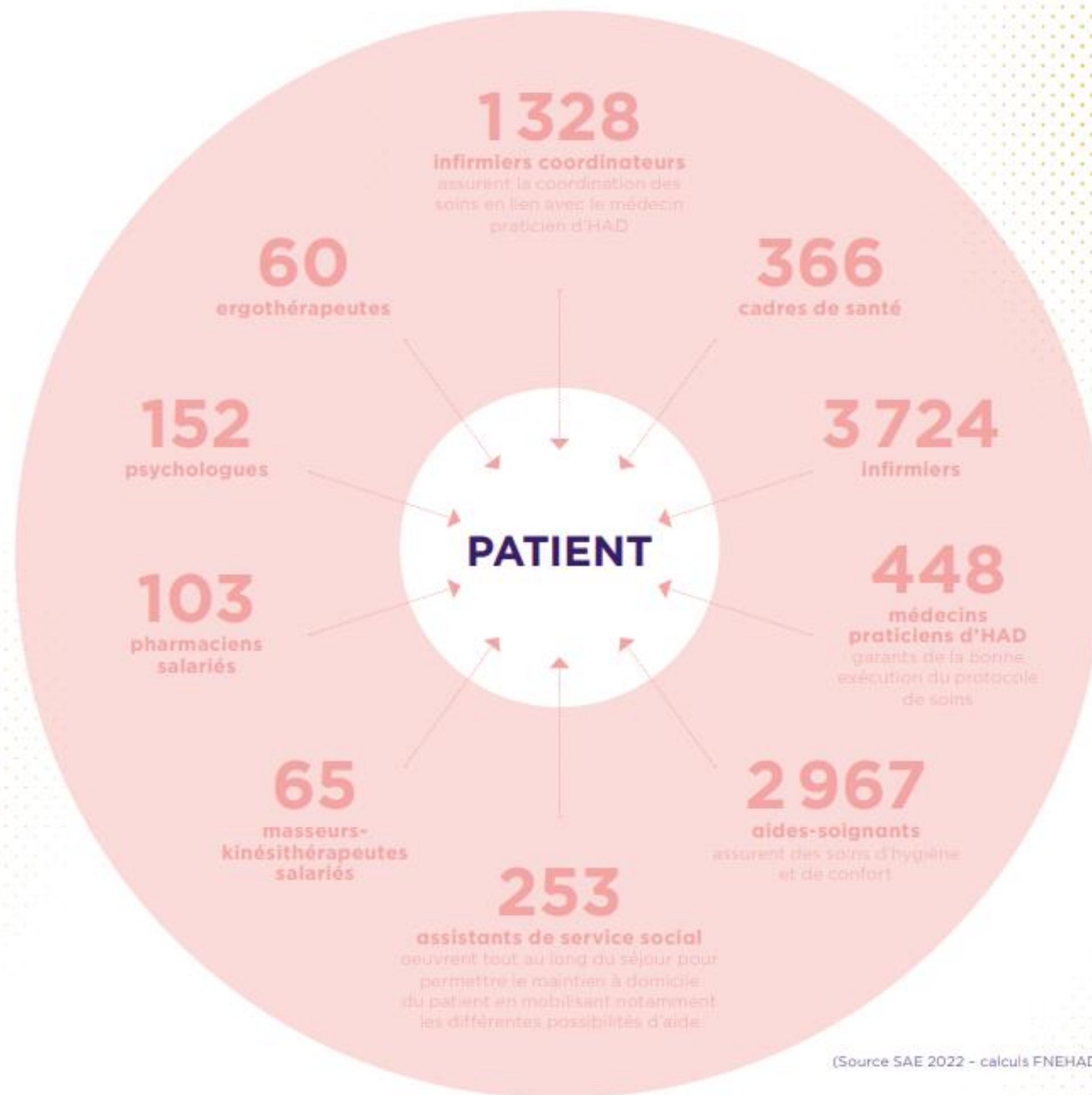
- Les membres de l'équipe pluridisciplinaire sont [...] des personnels internes de l'HAD ou des professionnels libéraux ayant conclu une convention.



EQUIPE DE COORDINATION

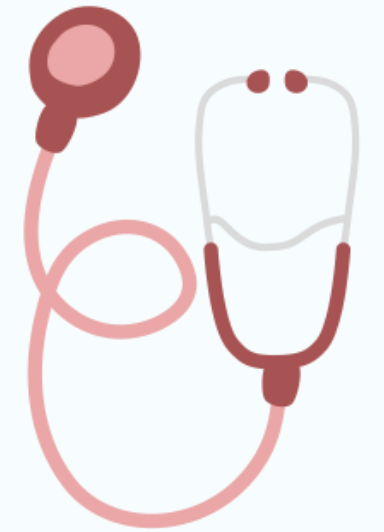


- Le titulaire de l'autorisation d'HAD désigne, parmi les membres de l'équipe pluridisciplinaire, une équipe de coordination comportant au moins :
 - Un médecin praticien d'HAD
 - Un IDEC
 - Un assistant social
- L'équipe de coordination assure la coordination des soins dispensés aux patients en lien avec les structures et professionnels de santé intervenant en amont et en aval du séjour en hospitalisation à domicile.
- L'équipe de coordination est nécessairement interne à la structure d'HAD.



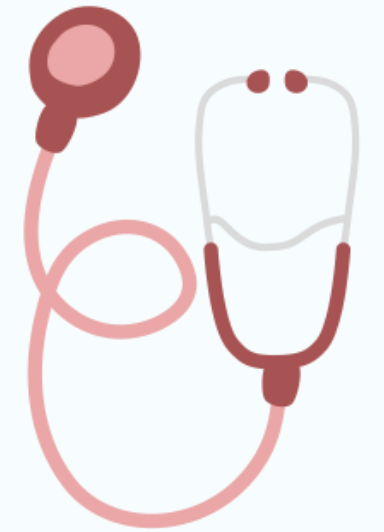
(Source SAE 2022 - calculs FNEHAD)

MÉDECIN PRATICIEN D'HAD



- Le médecin praticien d'HAD organise le fonctionnement médical de la structure, conformément à son projet médical. Il veille à l'adéquation et à la continuité des soins et des prestations fournies aux patients et à la transmission des dossiers médicaux nécessaires à la continuité des soins. Il donne son avis sur l'admission et la sortie des patients.
- Lorsque le médecin traitant n'est pas en mesure d'assurer la continuité des soins dans les conditions et délais requis par l'évolution de la situation du patient, cette continuité est assurée, [y compris en matière de prescription](#), par le médecin praticien d'HAD ou le médecin assurant une astreinte pour le titulaire d'HAD.

MÉDECIN TRAITANT



- Le médecin traitant est le **réfèrent médical du patient pendant le séjour**. Son accord est sollicité préalablement à la prise en charge.
- En cas d'indisponibilité du médecin ou lorsque l'urgence de la situation le justifie, le patient peut être pris en charge sans que l'accord du médecin traitant ait été recueilli. Dans ce cas, le médecin praticien d'HAD est désigné réfèrent de la prise en charge. Il en informe le médecin traitant et en fait mention dans le dossier du patient.

CONTINUITÉ DES SOINS

- L'organisation de l'HAD doit garantir en permanence et dans un délai compatible avec les impératifs de sécurité du patient :
 - une permanence téléphonique obligatoirement assurée par un professionnel de santé relevant directement de l'HAD
 - une intervention au domicile du patient par un IDEL ou IDEC
 - un avis médical (possible par téléphone)



RÈGLEMENT INTERIEUR

- Le titulaire d'HAD établit un règlement intérieur qui prévoit notamment :
 - Les principes généraux du fonctionnement médical de la structure et, en particulier, les modalités de mise en œuvre de la coordination interne et avec les partenaires impliqués dans les parcours de soins des patients ;
 - Les modalités de constitution des informations de santé des patients et de leur communication ;
 - Les modalités de mise en œuvre des procédures de recours à l'avis médical ;
 - L'aire géographique d'intervention
- Les membres de l'équipe pluridisciplinaire sont tenus de respecter le règlement intérieur.

TYPES DE SOINS ET PRISE EN CHARGE

- L'HAD permet de réaliser :
 - des soins ponctuels, notamment en cas de maladies non stabilisées
Exemple:
 - Cure de Chimiothérapies
 - Antibiothérapies injectables en réserve hospitalière
 - Transfusions sanguines
 - des soins de réadaptation au domicile, notamment de maladie cardiaque, de traitement orthopédique,...
 - des soins palliatifs



NOMBRE DE JOURNÉES PAR MODE DE PRISE EN CHARGE PRINCIPAL

MPP	LIBELLÉ	2021		2022		2021/2022
		NB JOURNÉES	EN %	NB JOURNÉES	EN %	ÉVOLUTION
04	Soins palliatifs	1 833 898	27,3 %	1 833 027	27,2 %	-0,0%
09	Pansements complexes et soins spécifiques (stomies compliquées)	1 651 740	24,5 %	1 728 053	25,7 %	+4,6%
14	Soins de nursing lourds	506 926	7,5 %	430 422	6,4 %	-15,1%
03	Traitement intraveineux	381 721	5,7 %	383 575	5,7 %	+0,5%
06	Nutrition entérale	361 547	5,4 %	357 329	5,3 %	-1,2%
08	Autres traitements	403 380	6,0 %	343 723	5,1 %	-14,8%
07	Prise en charge de la douleur	284 338	4,2 %	309 462	4,6 %	+8,8%
13	Surveillance post-chimiothérapie anticancéreuse	262 742	3,9 %	276 962	4,1 %	+5,4%
05	Chimiothérapie anticancéreuse	165 838	2,5 %	187 949	2,8 %	+13,3%
10	Post-traitement chirurgical	149 446	2,2 %	158 265	2,4 %	+5,9%
19	Surveillance de grossesse à risque	120 950	1,8 %	127 457	1,9 %	+5,4%
01	Assistance respiratoire	117 592	1,7 %	121 581	1,8 %	+3,4%
02	Nutrition parentérale	130 940	1,9 %	119 471	1,8 %	-8,8%
12	Rééducation neurologique	93 467	1,4 %	105 444	1,6 %	+12,8%
15	Éducation du patient et/ou de son entourage	83 886	1,2 %	77 719	1,2 %	-7,4%
11	Rééducation orthopédique	72 996	1,1 %	75 952	1,1 %	+4,0%
21	Post-partum pathologique	46 897	0,7 %	44 097	0,7 %	-6,0%
22	Prise en charge du nouveau-né à risque	27 974	0,4 %	31 421	0,5 %	+12,3%
24	Surveillance d'aplasie	5 319	0,1 %	6 743	0,1 %	+26,8%
17	Surveillance de radiothérapie	4 951	0,1 %	4 796	0,1 %	-3,1%
18	Transfusion sanguine	3 171	0,0 %	3 030	0,0 %	-4,4%
29	Sortie précoce de chirurgie	1 951	0,0 %	1 872	0,0 %	-4,0%
		6 711 670		6 728 350		+0,2%

QUELQUES CHIFFRES...

- 45% des séjours d'HAD sont initiés à partir du domicile
- L'activité de pédiatrie représente 4.8% de l'activité d'HAD.
- En France, 1/3 des soins palliatifs sont réalisés en HAD.
- Développement ++ de l'activité de chimiothérapies :
+13% de journée en 2022 vs 2021
- 1/3 des journées concernent des pathologies cancéreuses

ANNÉE	NOMBRE HAD	ÉVOL. EN %	NOMBRE JOURNÉES	ÉVOL. EN %	NOMBRE SÉJOURS COMPLETS	ÉVOL. EN %	NOMBRE PATIENTS	ÉVOL. EN %	VALORISATION BRUTE EN EUROS	ÉVOL. EN %
2005	123		1 505 814		63 666		35 017		285 071 409	
2006	166		1 948 210	29,4 %	80 980	27,2 %	46 022	31,4 %	385 979 339	35,4 %
2007	204	22,9 %	2 379 364	22,1 %	95 100	17,4 %	56 287	22,3 %	474 842 806	23,0 %
2008	231	13,2 %	2 777 900	16,7 %	112 591	18,4 %	71 743	27,5 %	546 062 339	15,0 %
2009	271	17,3 %	3 298 104	18,7 %	129 748	15,2 %	86 674	20,8 %	652 368 093	19,5 %
2010	292	7,7 %	3 629 777	10,1 %	142 859	10,1 %	97 624	12,6 %	714 045 440	9,5 %
2011	302	3,4 %	3 901 637	7,5 %	149 196	4,4 %	100 100	2,5 %	771 218 660	8,0 %
2012	317	5,0 %	4 207 177	7,8 %	156 318	4,8 %	104 960	4,9 %	825 049 082	7,0 %
2013	311	- 1,9 %	4 366 656	3,8 %	156 638	0,2 %	105 144	0,2 %	859 148 360	4,1 %
2014	309	- 0,6 %	4 439 494	1,7 %	156 284	-0,2 %	106 205	1,0 %	873 806 744	1,7 %
2015	308	- 0,3 %	4 629 254	4,3 %	160 793	2,9 %	105 309	-0,8 %	913 385 275	4,5 %
2016	303	- 1,6 %	4 877 563	5,4 %	174 372	8,4 %	109 866	4,3 %	966 646 631	5,8 %
2017	291	- 4,0 %	5 167 142	5,9 %	185 474	6,4 %	115 778	5,4 %	1 031 694 798	6,7 %
2018	288	- 1,0 %	5 570 659	7,8 %	198 775	7,2 %	122 225	5,6 %	1 134 134 763	9,9 %
2019	289	0,3 %	5 971 544	7,2 %	206 626	3,9 %	128 227	4,9 %	1 216 802 970	7,3 %
2020	286	- 1,0 %	6 618 204	10,8 %	239 163	15,7 %	153 645	19,8 %	1 408 852 379	15,8 %
2021	286	0 %	6 786 267	2,5 %	249 481	4,3 %	157 121	2,3 %	1 526 958 870	8,4 %
2022	281	- 1,7%	6 808 500	0,3 %	255 566	2,4 %	158 927	1,1 %	1 608 300 723	5,3 %

6 808 500

journées d'hospitalisation ont été réalisées, permettant aux malades d'être soignés chez eux, auprès de leur famille et de leurs proches



236€

le coût moyen d'une journée d'HAD pour l'Assurance maladie

281

établissements d'HAD : les établissements d'HAD sont des établissements de santé

158 927

patients pris en charge

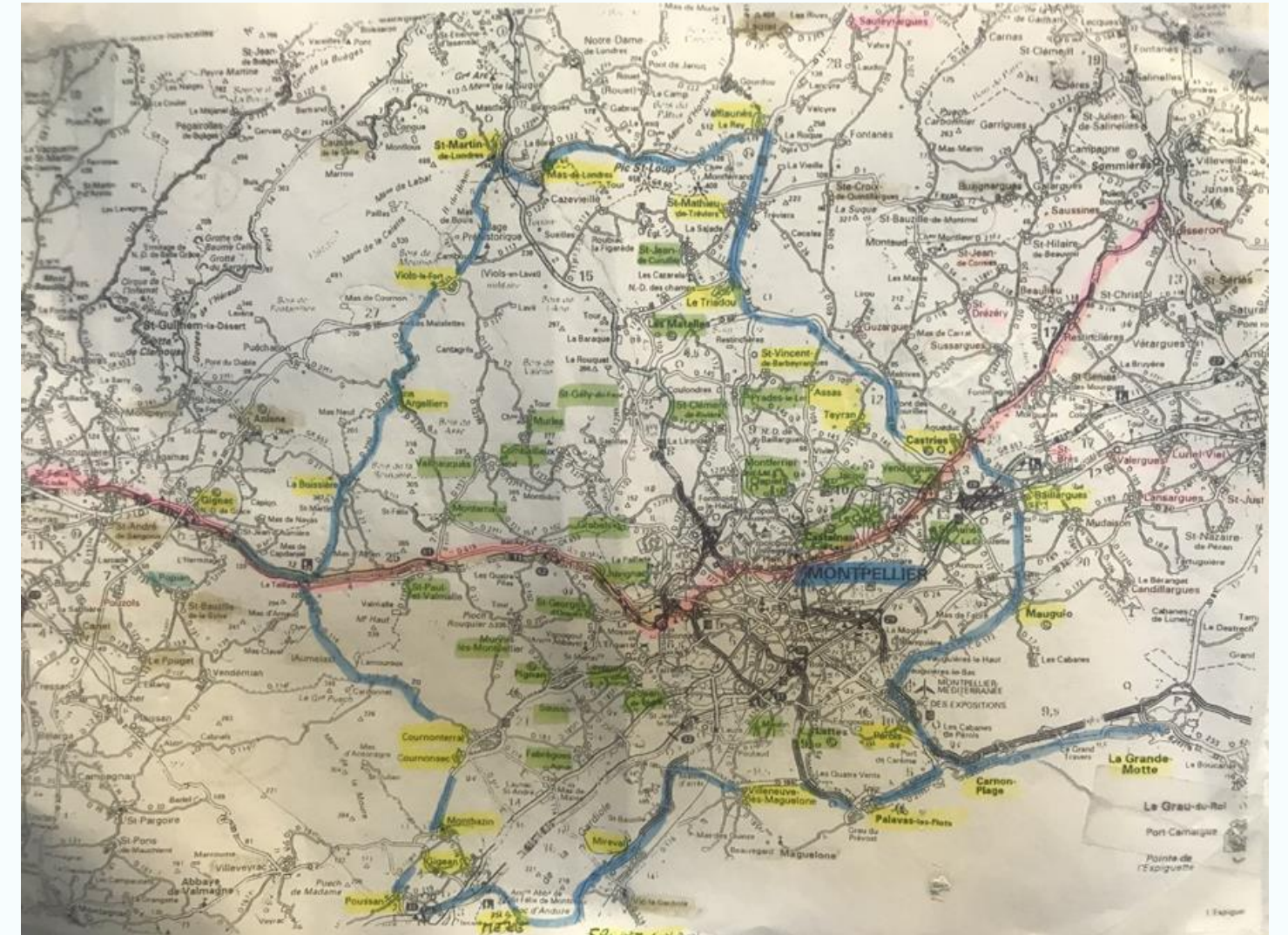


1,60Md€

le coût global de l'hospitalisation à domicile

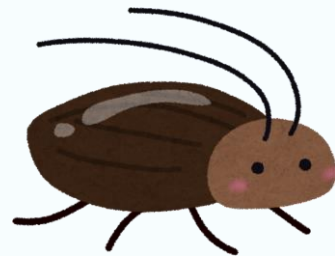
CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'HAD

- **2 conditions “administratives” :**
 - Zone géographique
 - Lit disponible (90 places pour l'HAD du CHUM)



CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'HAD

- **3 conditions doivent être réunies :**
 - Le médecin hospitalier estime que les soins peuvent être poursuivis à domicile
 - Conditions de logement (salubrité)
 - Accord du patient et de son entourage



DEUXIÈME PARTIE : LES ETAPES DE PRISE EN CHARGE

1. LA PRÉ-ADMISSION

- Demande du médecin traitant (si domicile) ou d'un médecin hospitalier (si patient hospitalisé)
- Evaluation de la situation par l'équipe de coordination de l'HAD (médecin et infirmiers) qui se rend toujours au domicile ou dans l'unité de soins pour confirmer la faisabilité de la prise en charge
- Définitions des conditions matérielles à mettre en place par l'équipe de coordination (lit médical, oxygène...)
- Livraison du matériel et des fournitures nécessaires au domicile par l'HAD ou par un prestataire extérieur





Fiche Médicale de Demande d'Admission des Patients en HAD

Etiquette patient

Date: d'approbation : 8/12/2011

SUPP HAD 001/0

Page :1/1

La demande d'admission se fait uniquement par fax au : 04.67.33.06.62

Merci de fournir le plus d'informations médicales possible

Les demandes sont étudiées par le médecin coordonnateur de l'HAD, Dr Jérôme SIRVENTE

Date de la demande:

Date prévue d'HAD:

Identité du Médecin demandeur
(médecin senior)

Etablissement

Structure:

GSM:

U.I.C. :

Téléphone:

Adresse du Malade:

Téléphone:

Identité du Médecin traitant

Le médecin est il au courant de la demande
d'HAD?

Téléphone:

☐ Oui ☐ Non

Motif médical d'admission

Nature des soins:

Pathologie Principale:

Diagnostic connu du malade

☐ Oui ☐ Non

Diagnostic connu de la famille

☐ Oui ☐ Non

Antécédents/Pathologie associée:

Traitement en cours:

Partie réservée à l'HAD:

Patient éligible HAD

Oui ☐ Non ☐

Si oui réaliser évaluation médicale et paramédicale HAD

Si non justification du refus:

Appel du médecin prescripteur de l'HAD

Oui ☐ Non ☐

Exemple: Mr X de 70 ans hospitalisé à plusieurs reprises en HAD

04-HAD

- 20/07/2021 14:57 - Fiche Pré admission HAD polyval
- 20/07/2021 14:50 - Location de matériel HAD
- 20/07/2021 14:49 - Fiche recap des intervenants HAD
- 19/07/2021 09:23 - Chek list de Sortie HAD
- 16/07/2021 15:10 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 08/07/2021 10:02 - Fiche recap des intervenants HAD
- 08/07/2021 09:41 - Fiche Pré admission HAD polyval
- 30/06/2021 19:37 - Chek list de Sortie HAD
- 30/06/2021 19:35 - Location de matériel HAD
- 22/06/2021 16:58 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 15/06/2021 15:32 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 11/06/2021 12:43 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 04/06/2021 15:44 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 29/05/2021 12:29 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 26/05/2021 12:59 - Location de matériel HAD
- 26/05/2021 12:52 - Fiche recap des intervenants HAD
- 26/05/2021 12:39 - Fiche Pré admission HAD polyval

1. Fiches de Pré admission

1. Fiche de Pré admission

04-HAD - Fiche Pré admission HAD polyval - [CHAIGNEAU Valerie - Infirmier] - 26/05/2021 12:39 (En Cours)																			
Fiche de Pré-admission																			
Date	26/05/2021																		
Réalisé par	CV																		
Motif d'hospitalisation	antibiothérapie IV et soins de plaie																		
Personnà prévenir : Nom / prénom / téléphone	tel épouse : [REDACTED]																		
Situation socio-familiale																			
Situation familiale	M - MARIE																		
Nombre d'enfants	3																		
Vécu																			
Ce que le patient sait de sa maladie	informé																		
Ce que la famille sait de la maladie	informée																		
Evaluation douleur en pré admission																			
EVA (0-100)	0																		
Evaluation des risques																			
Présence d'escarre	Non																		
Echelle de Braden																			
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Echelle de Braden</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Date de l'évaluation</td> <td>26/05/2021</td> </tr> <tr> <td>Perception sensorielle</td> <td>3 - Légèrement limitée</td> </tr> <tr> <td>Humidité</td> <td>4 - Rarement humide</td> </tr> <tr> <td>Activité</td> <td>2 - Au fauteuil</td> </tr> <tr> <td>Mobilité</td> <td>3 - Légèrement limitée</td> </tr> <tr> <td>Nutrition</td> <td>3 - Adéquate</td> </tr> <tr> <td>Friction et cisaillement</td> <td>3 - Aucun problème apparent</td> </tr> <tr> <td>Score Braden</td> <td>18</td> </tr> </tbody> </table>		Echelle de Braden		Date de l'évaluation	26/05/2021	Perception sensorielle	3 - Légèrement limitée	Humidité	4 - Rarement humide	Activité	2 - Au fauteuil	Mobilité	3 - Légèrement limitée	Nutrition	3 - Adéquate	Friction et cisaillement	3 - Aucun problème apparent	Score Braden	18
Echelle de Braden																			
Date de l'évaluation	26/05/2021																		
Perception sensorielle	3 - Légèrement limitée																		
Humidité	4 - Rarement humide																		
Activité	2 - Au fauteuil																		
Mobilité	3 - Légèrement limitée																		
Nutrition	3 - Adéquate																		
Friction et cisaillement	3 - Aucun problème apparent																		
Score Braden	18																		
Risque de chute	Non																		
Risque de fugues	Non																		
Risque d'errance	Non																		
Risque d'épuisement de l'aidant	Non																		
Respiration																			
O2 nasal	Non																		
Aspiration trachéale	Non																		

Échelle de Braden (www.escarre.fr)

Sensibilité	Humidité	Activité
1 complétement limitée	1 constamment humide	1 confiné au lit
2 très limitée	2 très humide	2 confiné en chaise
3 légèrement limitée	3 parfois humide	3 marche parfois
4 pas de gêne	4 rarement humide	4 marche fréquemment
Mobilité	Nutrition	Friction et frottements
1 totalement immobile	1 très pauvre	1 problème permanent
2 très limitée	2 probablement inadéquate	2 problème potentiel
3 légèrement limitée	3 correcte	3 pas de problème
4 pas de limitation	4 excellente	

≥ 18 : risque bas 13 à 17 : risque modéré 8 à 12 : risque élevé ≤ 7 : risque élevé

1. Fiche de Pré admission

Alimentation Hydratation	
Hydratation à l'eau gélifiée	Oui
Alimentationentérale	Non
GEP	Non
SNG	Non
Capacité de déglutition	Oui
Alimentationparentérale	Non
CNO	Non
Régime	
A jeun strict	Non
Voie d'abord	
Voie Veineuse Périphérique	Non
Voie Veineuse Centrale	Non
picc line	Oui
date de pose pic line	26/05/2021
CIP	Non
Perfusion sous cutanée	Non
Plaies	
Plaies complexes	
Plaie site 1	
Date - Heure	26/05/2021 12:39
Localisation (site 1)	Pied droit
Autre localisation, précisez (site1)	5 ème orteil
Import photo 1 (site 1)	 pied dt
Import photo 2 (site 1)	

1. Fiche de Pré admission

Grille AVQ

Grille évaluation dépendance AVQ

Fiche d'évaluation de la dépendance grille AVQ

Date 26/05/2021

Habillage

Niveau de dépendance habillage 1 - Indépendance complète ou modifiée

Toilette

Niveau de dépendance toilette 1 - Indépendance complète ou modifiée

Déplacement / locomotion

Niveau de dépendance déplacement 2 - Supervision ou arrangement

Matériel à prévoir déplacement n'a pas droit à l'appui sur son pied gauche

Alimentation

Niveau de dépendance alimentation 1 - Indépendance complète ou modifiée

Continence

Niveau de dépendance continence 1 - Indépendance complète ou modifiée

Comportement

Niveau de dépendance comportement 1 - Indépendance complète ou modifiée

Relation et communication

Niveau de dépendance relation communication 1 - Indépendance complète ou modifiée

Elimination Urinaire / Fécale

Elimination urinaire. Continence

Elimination Fécale Continence

Traitement

Autonomie du patient / traitement Non

Traitement à domicile Injectable

Qui prépare : L'infirmière

Qui administre : L'infirmière

Domicile et environnement

Secteur HAD 2

Suivi social

Aide à domicile Non

Portage des repas Non

Téléalarme Non

Qu'est-ce que la perte d'autonomie ?

La perte d'autonomie est mesurée par la capacité des personnes à effectuer seul :

■ Les 5 Actes de la Vie Quotidienne (AVQ) :



■ Et sur le plan cognitif :



1. Fiche de Pré admission

Patient et famille	
Aidant naturel (nom & téléphone)	épouse [REDACTED]
Informations données / personne ressource	Oui
Accord patient et famille	Oui
Intervenants	
Liste des intervenants au domicile du patient	
MEDECIN TRAITANT	
Médecin traitant mis en place sur proposition	de l'équipe HAD
IDE LIBERALE	
IDE mis en place sur proposition	de l'équipe HAD
Nom:	Frédéric Suissa
Tel:	07 60 82 79 79
Nom IDE (n°2)	Mariette Colot
Tel (IDE n°2)	Catherine
AUTRES INTERVENANTS	
Kinésithérapeute	Oui
Nom :	patricia ranc
Téléphone:	06 11 29 94 96
Orthophoniste	Non
Projet de soins des paramédicaux	
Projet de soins IDE libérale	soins de picc-line AMI 4 ATB IV pst : AMI 4
Materiel	
Matériel à mettre en place	desserte table de lit

04-HAD

- 20/07/2021 14:57 - Fiche Pré admission HAD polyval
- 20/07/2021 14:50 - Location de matériel HAD
- 20/07/2021 14:49 - Fiche recap des intervenants HAD
- 19/07/2021 09:23 - Chek list de Sortie HAD
- 16/07/2021 15:10 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 08/07/2021 10:02 - Fiche recap des intervenants HAD
- 08/07/2021 09:41 - Fiche Pré admission HAD polyval
- 30/06/2021 19:37 - Chek list de Sortie HAD
- 30/06/2021 19:35 - Location de matériel HAD
- 22/06/2021 16:58 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 15/06/2021 15:32 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 11/06/2021 12:43 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 04/06/2021 15:44 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 29/05/2021 12:29 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 26/05/2021 12:59 - Location de matériel HAD
- 26/05/2021 12:52 - Fiche recap des intervenants HAD
- 26/05/2021 12:39 - Fiche Pré admission HAD polyval

2. Location de matériel

2. Location de matériel

04-HAD - Location de matériel HAD - [CHAIGNEAU Valerie - Infirmier] - 26/05/2021 12:59 (En Cours)

Location de matériel

Contact HAD	Contact HAD polyvalente => secrétariat : 04 67 33 06 61 / Fax : 04 67 33 06 62 => Infirmière coordinatrice : 04.67.33.06.64 => Cadre de santé : 04.67.33.06.63
Prescripteur	Docteur Sirvente
N° téléphone du patient	[REDACTED]
Adresse patient	[REDACTED]
Date de la livraison	31/05/2021
Statut de la commande	Ajout
Matériel mobilier	Déambulateur fixe
Date et heure de la commande	26/05/2021 12:59
Personnel qui effectue la commande	CHAIGNEAU Valerie
Fax ou mail envoyé	Oui



2. ORGANISATION DES SOINS

- Protocole de soins validé par le médecin coordonnateur de l'HAD, planifié par l'équipe de coordination soignante et porté à la connaissance du patient et de son entourage
- L'équipe de l'HAD définit les conditions d'intervention avec le patient et son entourage (nature des soins, horaires, conditions d'approvisionnement et d'administration des traitements....)



04-HAD

- 20/07/2021 14:57 - Fiche Pré admission HAD polyval
- 20/07/2021 14:50 - Location de matériel HAD
- 20/07/2021 14:49 - Fiche recap des intervenants HAD
- 19/07/2021 09:23 - Chek list de Sortie HAD
- 16/07/2021 15:10 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 08/07/2021 10:02 - Fiche recap des intervenants HAD
- 08/07/2021 09:41 - Fiche Pré admission HAD polyval
- 30/06/2021 19:37 - Chek list de Sortie HAD
- 30/06/2021 19:35 - Location de matériel HAD
- 22/06/2021 16:58 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 15/06/2021 15:32 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 11/06/2021 12:43 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 04/06/2021 15:44 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 29/05/2021 12:29 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 26/05/2021 12:59 - Location de matériel HAD
- 26/05/2021 12:52 - Fiche recap des intervenants HAD
- 26/05/2021 12:39 - Fiche Pré admission HAD polyval



Evaluations hebdomadaires

Exemple d'une évaluation hebdomadaire

04-HAD - Evaluation Hebdomadaire HAD - [OLIVERO Lucie - Infirmier] - 29/05/2021 12:29	
Evaluation hebdomadaire	
Date de la visite IDE Hebdomadaire (HAD)	29/05/2021
Evaluation clinique	
Température (°C)	36,6 °C
FC	91 b/min
PAS (mmHg)	120 mmHg
PAD (mmHg)	60 mmHg
Sat O2 (%)	99 %
Débit O2 (L/min)	0 L/min
Glycémie (g/L)	1,2 g/L
Patient pesé	Non
Taille (cm)	188 cm
Evaluation de la dépendance	
Renseignement Grille AVQ	Oui
Habillage	
Niveau de dépendance habillage	2 - Supervision ou arrangement
Toilette	
Niveau de dépendance toilette	2 - Supervision ou arrangement
Déplacement / locomotion	
Niveau de dépendance déplacement	3 - Assistance partielle
Alimentation	
Niveau de dépendance alimentation	2 - Supervision ou arrangement
Continence	
Niveau de dépendance continence	1 - Indépendance complete ou modifiée
Evaluation de la Douleur	
Evaluation douleur	Oui
Echelle numérique	
Echelle Numérique	
Evaluation douleur (0 à 10)	3
Evaluation nutrition, alimentation	
Trouble de la déglutition	Non
Evaluation diététique	à demander >>-10kg en 1mois

Evaluation du transit	
Transit	Diarrhée >>en cours de regulation
Evaluation état cutanée	
Echelle de BRADEN	
Echelle de Braden	
Perception sensorielle	3 - Légèrement limitée
Humidité	4 - Rarement humide
Activité	2 - Au fauteuil
Mobilité	2 - Très limitée
Nutrition	3 - Adéquate
Friction et cisaillement	2 - Problème potentiel
Risque d'escarres	Oui
Plaie chronique	Oui
Plaie site 1	
Date - Heure	29/05/2021 12:29
Localisation (site 1)	Pied droit
Autre localisation, précisez (site1)	5 ème orteil
Import photo 1 (site 1)	
Import photo 2 (site 1)	
	

Evaluation du sommeil	
Sommeil	2 - Réveils fréquents (agitation motrice)
Evaluation voie d'abord	
Voie d'abord périphérique	Non
Voie d'abord centrale	Oui
Surveillance	
Commentaire du CVC	PL propre
Traçabilité des intervenants	
IDE	Oui
IDE : projet de soins pour la semaine à venir	soins de picc-line AMI 4 ATB IV pst : AMI 4 BS
Kiné	NA
Médecin	à la demande
Traçabilité de l'administration	
Qui prépare ?	L'infirmière
Qui administre ?	L'infirmière
Traçabilité de l'administration des médicaments	Oui
Patient observant	Oui
Effet secondaire	Non
Evaluation des besoins	
Evaluation psychologique et risque suicidaire	Oui
Difficulté de l'entourage	Non
Evaluation de l'environnement	
Le matériel & le mobilier sont-ils adaptés aux besoins ?	Oui
Besoin de modification	Non
Dispositifs médicaux stock suffisant	Oui
Satisfaction du patient	
Evaluation du patient / entourage	3 - satisfait

3. SORTIE D'HAD

- Sortie à domicile (61%)
- Hospitalisation (21%)
- Décès (17%)



04-HAD

- 20/07/2021 14:57 - Fiche Pré admission HAD polyval
- 20/07/2021 14:50 - Location de matériel HAD
- 20/07/2021 14:49 - Fiche recap des intervenants HAD
- 19/07/2021 09:23 - Chek list de Sortie HAD
- 16/07/2021 15:10 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 08/07/2021 10:02 - Fiche recap des intervenants HAD
- 08/07/2021 09:41 - Fiche Pré admission HAD polyval
- 30/06/2021 19:37 - Chek list de Sortie HAD
- 30/06/2021 19:35 - Location de matériel HAD
- 22/06/2021 16:58 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 15/06/2021 15:32 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 11/06/2021 12:43 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 04/06/2021 15:44 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 29/05/2021 12:29 - Evaluation Hebdomadaire HAD
- 26/05/2021 12:59 - Location de matériel HAD
- 26/05/2021 12:52 - Fiche recap des intervenants HAD
- 26/05/2021 12:39 - Fiche Pré admission HAD polyval

04-HAD - Chek list de Sortie HAD - [CIPOLA Nathalie - Infirmier] - 30/06/2021 19:37 (En Cours)

Médical

Médecin traitant informé	Oui
SORTIE CONFIRMEE POUR LE	29/06/2021

Paramédical

Patient et famille informés	Oui
IDE libérale informé(e)	Oui

Logistique

VALEA	Oui
-------	-----

Information Patient

hospit en endocrino le 29/6 pour amputation

TROISIÈME PARTIE : LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT





Prescription

Dispensation

Validation pharmaceutique

Délivrance des médicaments
/ Préparation des caisses

Livraison



Retour PUI si pas
d'administration



**Administration à domicile
par l'IDEL ou l'IDEC**



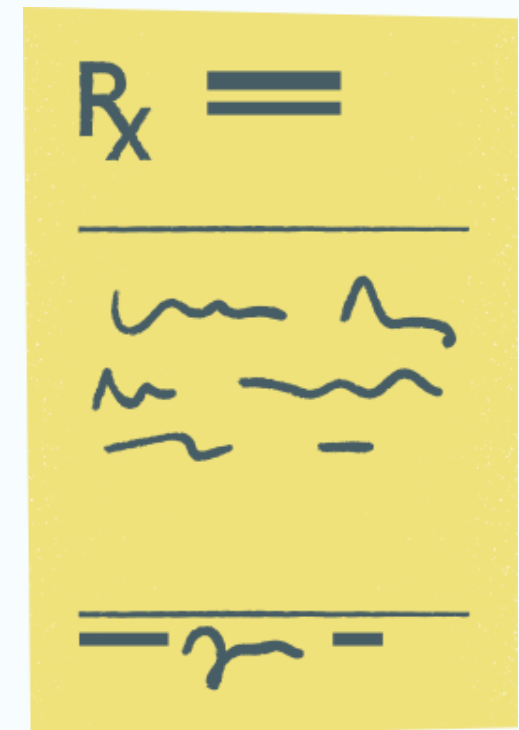
1. PRESCRIPTION MÉDICALE

- **A l'hôpital**

- Obligatoire pour tous les médicaments !
- Pas de dispensation si pas de prescription
- Dérogation à l'obligation de prescription a priori pour les urgences

- **En ville**

- Obligatoire pour les médicaments liste I, II et stupéfiants



2. DISPENSATION

- **Analyse pharmaceutique de la prescription**
- **Délivrance des médicaments**



2. DISPENSATION

- Deux circuits de dispensation sont possible en HAD :

- **Circuit en lien avec une officine de ville :**

= une officine de ville est conventionnée avec l'HAD et doit procéder à l'analyse pharmaceutique et à la délivrance des traitements



- **Circuit interne à l'HAD** lorsque l'HAD possède une PUI ou lorsque l'HAD est intégrée à un centre hospitalier qui a une PUI:

= C'est la PUI qui procède à l'analyse pharmaceutique et à la délivrance des traitements

HAD avec PUI



PUI

HAD sans PUI



Convention



Médicaments à
réserve
hospitalière



Officine



PUI

3. TRANSPORT ET STOCKAGE DES MÉDICAMENTS

- **HAD avec PUI :**

- PUI avec accès sécurisé et contrôlé



- ensemble des équipements contrôlés et en contrat de maintenance (ex: frigo, clime, coffre à stupéfiants)



- étiquetage réglementaire (Ex : médicaments à risque)



- dotation pour soins urgents dans une armoire disposant d'un mode de fermeture sécurisé



- réfrigérateur dont la température est vérifiée et tracée régulièrement



3. TRANSPORT ET STOCKAGE DES MÉDICAMENTS

- **Transport des médicaments**

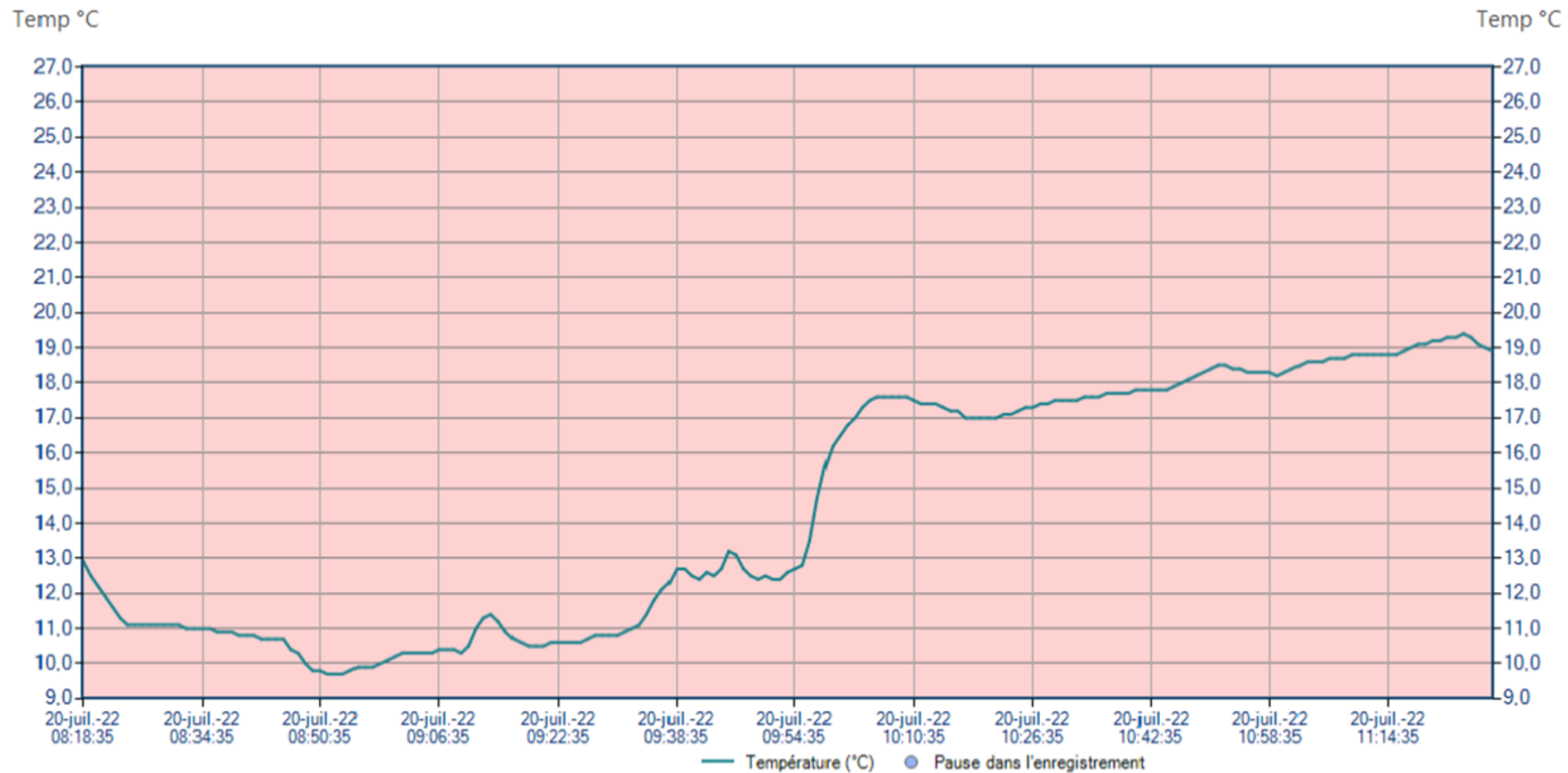
- Matériel garantissant la sécurité et l'intégrité des médicaments



- **Au domicile des patients :**

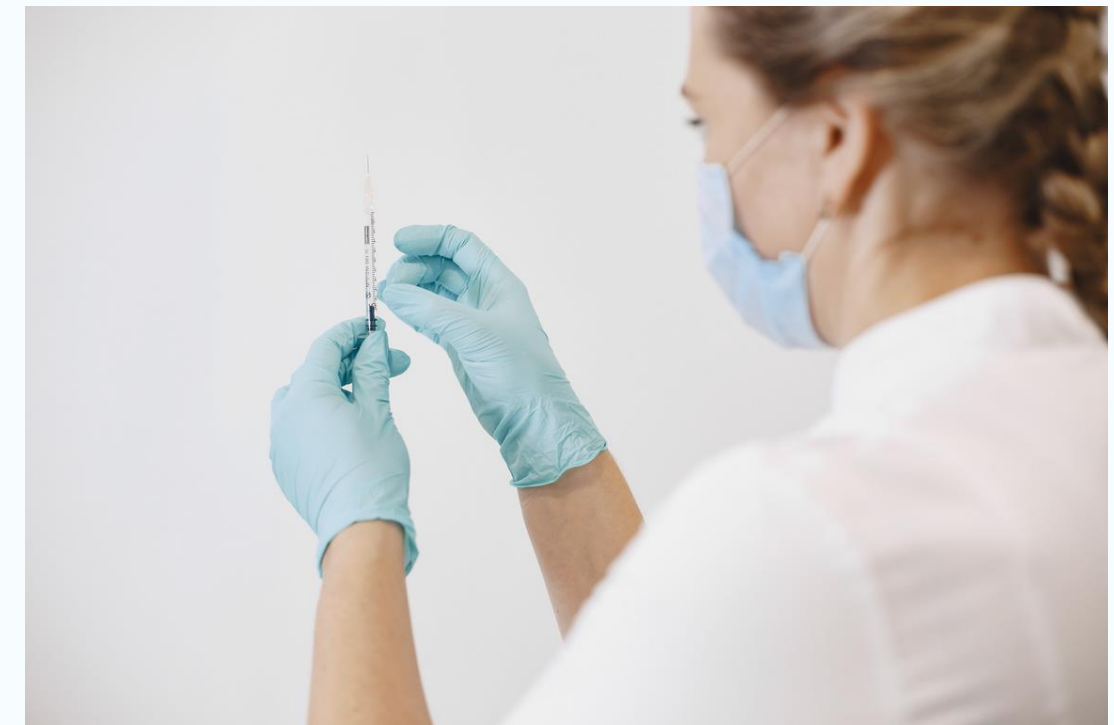
- stockage dans un lieu disposant d'un dispositif sécurisé pour certains traitements (ex: stup)
- réfrigérateur dont la température est vérifiée et tracée régulièrement





4. ADMINISTRATION & TRAÇABILITÉ

- **L'administration des médicaments est réalisée par des infirmiers:**
 - Soit les infirmiers salariés de la structure d'HAD (IDEC)
 - Soit les infirmiers libéraux (IDEL)
 - Soit les IDEC et IDEL



4. ADMINISTRATION & TRAÇABILITÉ

- **Concernant la traçabilité de l'administration :**
 - Selon la source d'approvisionnement en médicament, la réglementation au moment de l'administration est différente.



4. ADMINISTRATION & TRAÇABILITÉ

- **Cas des stupéfiants :**

- **Dispensation par une officine de ville**

- Prescription sécurisée
 - Pas de traçabilité de l'administration obligatoire
 - Destruction selon la filière officinale courante

- **Dispensation par une PUI**

- Prescription sécurisée
 - Relevé d'administration daté et signé à chaque administration par l'IDE qui a administré le médicament, puis le relevé d'administration doit être signé par le médecin coordonnateur de l'HAD
 - Renouvellement des traitements par la PUI si le relevé d'administration est conforme
 - Destruction selon l'arrêté du 12 mars 2013

DÉTACHER LA LIASSE SUIVANT LE POINTILLÉ CI-DESSUS

PRESCRIPTION et ADMINISTRATION de STUPÉFIANTS
Arrêté du 6 avril 2013 et du 12 mars 2013

ÉTABLISSEMENT : Identification du patient ou dépositaire :
Nom : Prénom : Date de naissance : Sexe : ☐ M ☐ F

1^{er} exemplaire : destiné au dossier médical
2nd exemplaire : destiné à la pharmacie
3^e exemplaire : à conserver par la direction ou le service de l'unité

Structure ou service ou unité :

Date	Heure	Observation et forme de la spécialité (Pratiquée ou non d'administration)	Quantité de traitement administré (g, mg, ml, etc.)	PRESCRIPTEUR		Signature
				Nom, prénom, qualité, fonction		

2^e partie : Relevé d'administration (à compléter à chaque administration)

Date	Heure	Nom du médicament (selon la prescription et le dosage de la spécialité. Noter les doses administrées, les posologies administrées)	ADMINISTRÉ PAR		Signature
			Nom		

000209 16

4.ADMINISTRATION & TRAÇABILITÉ

- Cas des MDS :

- **Dispensation par une officine de ville**

- Très peu de médicaments concernés (RHOPHYLAC®)
 - Traçabilité au moment de la délivrance

- **Dispensation par une PUI**

- Disposent de tous les MDS
 - Traçabilité au moment de la délivrance
 - Traçabilité de l'administration obligatoire avec lot, date et signature de l'IDE

	Nom et adresse du prescripteur	Dénomination du médicament	Q.	Nom et adresse du malade	Références (Etiquette détachable du conditionnement extérieur)
N° d'ordre	Dr Durand 3 allée des bois 45001 Paris	Nom de la spécialité X INJ	1	Mr Bucher Alain 6 rue des roses 75001 Paris	Etiquette de traçabilité (Art. R 5144-29 CSP) Nom spécialité - dosage 
Date de délivrance				Date de naissance du patient 	Méd. aut. n° : 111 222-3 
					N° lot Nom du laboratoire

5. GESTION DES RETOURS



- Selon les recommandations de l'HAS 2012, il est préconisé de jeter l'ensemble des traitements restants après une hospitalisation à domicile

- En cause :
 - Modalités de stockage ?



- Bactéries multi-résistantes ?



QUATRIÈME PARTIE : LE RÔLE DES PPH AU SEIN DE L'HAD DU CHUM



- **Délivre les traitements par la réalisation de caisses nominatives selon la prescription**

- Caisse hebdomadaire
- Jour de livraison fixe
- En prenant en compte le stock restant au domicile
- A partir de la dotation ou stock à la PUI



Prescriptions médicales (EC, SUSP, AVAL)

Allergies :

Poids du patient : 52,2 kilogramme(s) (saisi le 02/09/2021 à 14:38) / Poids corrigé du patient :

Perfusion - Voie : Voie intraveineuse

1500 mL OLIMEL N7E
PRF de 1500 mL sur 13h00 à 19h pendant 46 jour(s) (1)
Pas de solvant
1500 mL de OLIMEL N7E 1140KCAL POCHÉ IL
Date début : 25/08/2021 à 19:00 - Date arrêt : 10/10/2021 à 09:10

250 mL BIONOLYTE G5 + PHOCYTAN + MAGNESIUM CL + TRACUTIL + CERNEVIT
PRF de 295 mL sur 24h00 à 19h pendant 38 jour(s) (2)
dans 295 mL de BIONOLYTE G5 1L POCHÉ KABIPAC
2 ampj de PHOCYTAN 0.66MMOL/ML AMP 10 ML INJ
1 ampj de MAGNESIUM CHLORURE 10% AMP 10ML INJ
1 ampj de TRACUTIL AMP 10 ML INJ
1 flacj de CERNEVIT LYOPH FL 5 ML INJ

Date début : 02/09/2021 à 19:00 - Date arrêt : 10/10/2021 à 09:10
Mémor : Cernevit 3 fois par semaine seulement, le lundi, mercredi et vendredi

Médicaments - Voie : Voie buccale

SODIUM BICAR 1.4% VERSABLE 250ML
3 BBCHÉ / jour pendant 47 jour(s), 1 BBCHÉ à 08h, 1 BBCHÉ à 12h, 1 BBCHÉ à 18h(1)
Date début : 25/08/2021 à 08:00 - Date arrêt : 10/10/2021 à 09:09

Médicaments - Voie : Voie cutanée

ECONAZOLE PDRE LOC 1% FLACON 30GR
2 appln / jour pendant 42 jour(s), 1 appln à 08h, 1 appln à 18h(2)
Date début : 29/08/2021 à 18:00 - Date arrêt : 10/10/2021 à 09:09

Médicaments - Voie : Voie intramusculaire

SANDOSTATINE LP 30 MG PDRE+SOLV INJ
30 MG / jour, 30 MG à 12h(1)
Date début : 14/09/2021 à 12:00 - Date arrêt : 15/09/2021 à 11:59

Médicaments - Voie : Voie intraveineuse

PANTOPRAZOLE 40 MG PDRE FL INJ
40 MG / jour pendant 46 jour(s), 40 MG à 20h(1)
Date début : 25/08/2021 à 20:00 - Date arrêt : 10/10/2021 à 09:09

Médicaments - Voie : Voie intraveineuse

TRIMEBUTINE 50 MG AMP 5 ML INJ
6 amp / jour pendant 47 jour(s), 2 amp à 08h, 2 amp à 12h, 2 amp à 18h(1)
Date début : 25/08/2021 à 08:00 - Date arrêt : 10/10/2021 à 09:09

Médicaments - Voie : Voie orale

ALGINATE NA 500 MG SACHET
pendant 47 jour(s)
Qté/défaut : 1 sachet | Qté max : 3 sachet/24 h | Qté max/prise : 1 sachet
Intervalle minimum : 0 h | Heures de prises possibles : Tous(1)

A la demande

DIOSMECTITE 3 G SACHET PDRE SUSP BUV
pendant 38 jour(s)
Qté/défaut : 1 sachet | Qté max : 3 sachet/24 h | Qté max/prise : 1 sachet
Intervalle minimum : 0 h | Heures de prises possibles : Tous(2)

A la demande

Date début : 02/09/2021 à 14:00 - Date arrêt : 10/10/2021 à 09:09

Prescripteurs : (1)Pauline LHORTE (2)Stéphane ESADN (3)Célestina LANGE
Imprimé le 08/09/2021 à 16:54

EC
J14/46

[Pharmacie : Validée]

EC
J6/38

[Pharmacie : Validée]

EC
J15/47

[Pharmacie : Validée]

EC
J10/42

[Pharmacie : Validée]

EC
J0/1

[Pharmacie : Validée]

EC
J14/46

[Pharmacie : Validée]

EC
J15/47

[Pharmacie : Validée]

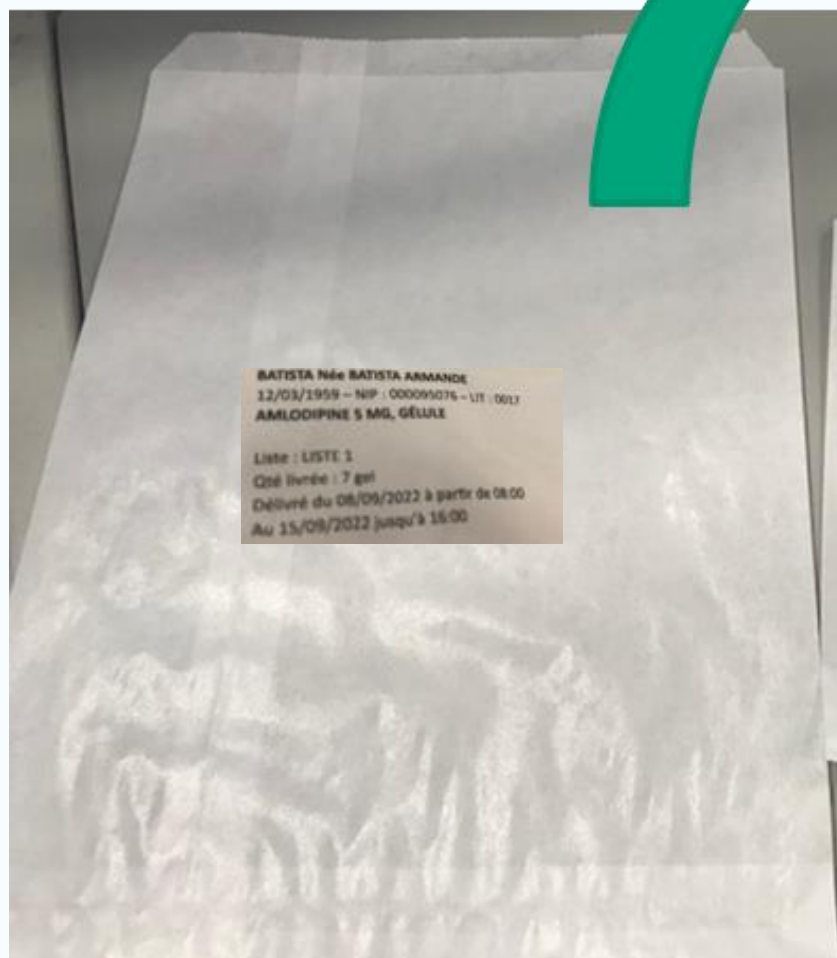
EC
J15/47

[Pharmacie : Validée]

EC
J17/

[Pharmacie : Validée]

Prescriptions médicales



- **Préparation de compléments**

TRACABILITE DES COMPLEMENTES A LIVRER

DATE		MOTIF DU COMPLEMENT		PREPARE			LIVRE PAR
		Nouvelle prescription	Autres Préciser motif	Le	Par	Pour le	
10/09	D			10/9	Fr	15/9	
10/09				10/09		10/09	Dan.
10/09				10/09		10/09	Dan.
10/09				10/09	(V)	10/09	
12/09	Fr			12/09	Fr	12/09	Dan.
13/09				13/09	Fr	13/09	Dan.
13/09	Bou		(saison Arctique)	13/09	Fr	13/09	Dan.
13/09	Gou			13/09	Fr	13/09	
13/09	CABANIS		Complément	13/09	(V)	14/09	
13/09	GIAMBRONE			13/09	(V)	14/09	

- **Préparation des médicaments... mais pas que !**

- Beaucoup d'injectables à diluer : Penser au matériel et solutés !
- CNO et nutrition entérale
- DM nominatifs (exemple : VAC)
- MEOPA



- Analyse des prescriptions

Date	Nom prénom patient	Intervention PPH	Motif					Modification de l'ordo		Initiales PPH
			Durée de ttm	Posologie incorrecte	prescription inadaptée	prescription incomplète	absence d'indication	Oui	Non	
26/01/2022		est ce normal que l'hydrat dure 24h?	1					1		FL
27/01/2022		est ce normal que l'Innohep s'arrete au 31/01 ?	1						1	VL
31/01/2022		prescription de 8cp au lieu de 8mg		1				1		VL
01/02/2022		absence de solvant pour panto inj et folinate de Ca				1		1		FL
02/02/2022		Prescription de Smof 1000 qui n'existe pas.		1				1		FL VL
02/02/2022		Prescription d'ondansetron 4mg au lieu de 8mg		1				1		VL
04/02/2022		prescription non renouvelée	1					1		FL
07/02/2022		Prescription de Smof 1000 qui n'existe pas.		1				1		FL
22/02/2022		arret du smof mais pas du cernevit					1	1		FL
21/02/2022		prescription du 22/02 au lieu du 21/02	1						1	VL
03-mars		haute dose de midazo --> switch ampoules de 5mg pr 50mg			1			1		FL
16/03/2022		Prescription de 1mg au lieu de 1cp primperan		1				1		FL
29/03/2022		prescrit piper/tazo 4G 7h 8h 12h 19h mais 12G/24h en discontinu courte				1		1		FL
04/05/2022		Prescription NaCl 20% au lieu de 10%			1			1		FL
09/05/2022		doublon furosemide iv		1				1		FL
10/06/2022		erreur prescription(zymad:tous les jours)		1				1		FL
16/06/2022		doublon de ligne							1	FL
20/06/2022		est ce que normal que mag 2 stop?			1			1	0	FL
21/06/2022		OLIMEL 2l au lieu de 1,5l						1		FL
21/06/2022		alginate solution (2fl/jour) au lieu de sachet						1		FL
13/07/2022		prescription PCA midazo diluée			1			1		VL
22/07/2022		NOVORAPID PRESCRIT EN CARTOUCHE AU LIEU DE STYLO			1			1		VL
22/07/2022		PRESCRIPTION NON PROLONGEE	1						1	VL
05/08/2022		setofilm 4 mg prescrit								FL
11/08/2022		firmagon mal prescrit n'apparait pas aux mois suivants		1				1		FL
19/08/2022		bacrim 400 prescrit a la place du 800mg	1					1		FL
23/08/2022		diffu k prescrit sur 2 jours?	1					1		FL
23/08/2022		lidocaïne mal prescrit		1				1		FL
31/08/2022		pas de solvant pour octreotide				1		1		FL
31/08/2022		octrotide mal prescrit (oublie du 500)				1		1		FL

- **Assure le suivi du stock de la dotation de médicaments de l'HAD**
 - Le PPH repère les médicaments à commander
 - Etiquettes du bac sorties
 - Scannage des étiquettes par un agent
 - Réception et rangement de la commande le lendemain de 8h-9h
- **Propose des modifications de la dotation selon les prescriptions en cours**
- **Assure le suivi des périmés au sein de la dotation**



- Lien avec UPCO pour la commande et réception des chimio injectables
- Réalise des piluliers pour les chimiothérapies orales afin de limiter les erreurs de prise au domicile



- **Bureau de l'équipe pharmaceutique directement au sein de l'unité de soins**
 - Sollicitation :
 - de l'équipe d'IDE / AS / médecins
 - du patient (ex: conseil de prise...) ou de l'IDEL (souvent pour un problème de stock au domicile) sur appel téléphonique



thank
you

